

MAIRIE DE SAINT MARC JAUMEGARDE

N°2017-29-DELIB-7-1

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 04 avril 2017

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Christel BASTIN à Guillaume SUEUR
Véronique REISER à Isabelle SAUTREAU

Absente excusée : Olivia RIVORY

A été élue secrétaire : Corinne LEGRAS

OBJET : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL.

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016 en adoptant le compte administratif 2016 qui fait apparaître :

- un solde d'exécution de la section de fonctionnement excédentaire de :
757 063.25 €
- un solde d'exécution de la section d'investissement excédentaire de :
1 042 884.00 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en recettes pour un montant de : 434 614.74 €
- en dépenses pour un montant de : 456 626.31 €

Le résultat cumulé de clôture 2016 fait apparaître :

- un excédent de la section d'investissement de : 1 020 872.43 €
- un excédent de la section de fonctionnement de : 757 063.25 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'affecter le résultat de la façon suivante :

- en excédent de fonctionnement reporté en investissement (1068) 757 063.25 €
- en excédent d'investissement reporté 1 042 884.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

- 12 voix pour
- voix contre
- 2 abstention(s) Patrick MARKARIAN, Colette MOLLARET

APPROUVE l'affectation des résultats du budget principal année 2016 telle qu'exposée ci-dessus.

Le Maire,
Régis MARTIN